

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami peut en être sûr.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AVEC LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillin-gate): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre s'il ne serait pas possible maintenant de déposer la correspondance échangée entre les gouvernements fédéral et provinciaux et dont il a été question mardi. Plusieurs d'entre nous aimeraient prendre connaissance de cette correspondance pour le débat que le ministre des Travaux publics a laissé entrevoir hier pour lundi.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Cette correspondance, toute cette correspondance, sera déposée aujourd'hui.

L'hon. M. Pickersgill: Le premier ministre demandera-t-il qu'elle soit publiée en appendice au hansard, comme d'habitude?

Le très hon. M. Diefenbaker: A la Chambre d'en décider.

L'hon. M. Martin: D'accord.

M. l'Orateur: A mon avis, la Chambre devra statuer là-dessus quand les documents seront déposés. Propose-t-on de prendre une décision d'avance? Plaît-il à la Chambre d'adopter cette ligne de conduite?

Des voix: Soit.

(Les documents susmentionnés paraissent en appendice, pages 3383 à 3387 inc.)

LE COMMERCE

LE PÉTROLE—PRÉTENDU DUMPING DE PÉTROLE VÉNÉZUÉLIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, mercredi dernier, j'ai posé au ministre du Commerce une question, qui eût dû s'adresser au ministre du Revenu national, touchant le dumping de pétrole vénézuélien au Canada. Le ministre peut-il nous dire si cette situation a fait l'objet d'une enquête, et, dans le cas de l'affirmative, ce qu'on a constaté?

L'hon. G. C. Nowlan (ministre du Commerce): Le pétrole brut entre en franchise, s'il est destiné à être raffiné en notre pays; mais il est naturellement assujéti aux droits anti-dumping s'il est établi que le pétrole donne lieu à un dumping prévu par la loi sur le tarif des douanes.

Des enquêtes se font périodiquement au sujet de ces diverses questions, mais, comme on a fait des allégations dans ce sens, des hauts fonctionnaires de mon ministère mènent actuellement une enquête sur cette question.

M. Coldwell: Mais le dumping est attribuable, dans une certaine mesure, à la rémunération inférieure de la main-d'œuvre ou à l'exploitation de la main-d'œuvre par ces puissantes sociétés américaines et internationales.

L'hon. M. Nowlan: A coup sûr, le député discerne que le dumping, au sens technique, a trait aux prix pratiqués à l'étranger par opposition aux prix établis ici.

LES ÉDIFICES PUBLICS

DEMANDE D'AMÉLIORATION DU SERVICE POSTAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Alistair Stewart (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Postes. Vu les besoins de la ville et le nombre croissant des chômeurs, le ministre peut-il me dire si l'on construira un bureau de poste dans la ville d'East-Kildonan?

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Je remercie l'honorable député de m'avoir donné avis de sa question. Tous les ministres tiennent compte, je le sais, du chômage qui sévit au Canada et font leur possible pour aider à intensifier l'embauche. De telles décisions, cependant, doivent également tenir compte des besoins réels du pays afin de contribuer à la fois à assurer du travail et à répondre à de véritables besoins.

Lors de mon passage à Winnipeg, l'automne dernier, comme je connaissais l'intérêt que l'honorable député et les autres collègues portent à cette question, j'ai examiné la situation afin de savoir à quoi m'en tenir. Je comprends que la ville d'East-Kildonan désire avoir un bureau de poste, car même si elle fait partie de la région métropolitaine de Winnipeg, elle n'est pas moins une ville distincte et l'on sait que la plupart des collectivités estiment que l'aménagement d'un bureau de poste constitue un élément important des services de la collectivité.

D'autre part, la préoccupation principale du ministère des Postes c'est de mettre à la disposition de toutes les localités les meilleurs services possibles et parfois, quand une localité fait partie d'une zone métropolitaine plus étendue,—comme dans le cas d'East-Kildonan,—il arrive qu'un bureau de poste soit construit pour desservir deux localités ou plus.